

## Conditions Générales

### **Article 1 : Modalités de paiement**

- 1.1 La facture doit être payée dans un délai qui ne peut excéder 30 jours à compter de sa date d'émission. Tout retard dans le paiement entraîne de plein droit, l'exigibilité d'intérêts de retard d'un taux d'intérêt de 10%, ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 50 Euro, comme prévu par la loi du 02.08.2002 sur la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales.
- 1.2 Chaque commande signifie l'acceptation de nos conditions.
- 1.3 Toute réclamation concernant le contenu de la facture doit être envoyée par lettre recommandée dans les 8 jours suivant la réception. Après cette période, la facture est réputée être pleinement acceptée. Plaintes tardives ne peuvent pas être acceptées et seront considérées comme inexistantes.
- 1.4 Tout litige relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution d'un contrat, auquel les conditions générales de prestations logistiques s'appliquent, sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de l'arrondissement de Kortrijk, Belgique où le siège social de Taxicolli se situe. Tous les contrats seront régis par le droit belge.

### **Article 2 : Contrats de transport**

- 2.1 Un contrat est conclu après confirmation écrite ou par téléphone par le client. Un début de l'exécution est une confirmation, à moins que cela se fait sous réserve de modifications.
- 2.2 Toute annulation d'une commande doit être faite par écrit. En cas d'annulation au début de la mise en œuvre, entraînera pour le client, le versement d'indemnités, dont les montants forfaitaires sont fixés en fonction du type de véhicule demandé. Les prix forfaitaires peuvent être retrouvés sur notre liste de prix et connus par le client.
- 2.3 Toute plainte concernant des dommages-intérêts ne sont valables que si elle est faite par lettre recommandée. Les plaintes qui ne sont pas formulées dans les 8 jours suivant la livraison ne seront pas acceptées.

### **Article 3 : Conduite et temps de repos**

- 3.1 Chaque transport s'effectue sous application de la législation relative aux temps de conduite et de repos dans le transport par route. Conformément à cette loi, Taxicolli ne peut être tenu responsable pour toute perte ou subis indirects par le client ou le destinataire.

### **Article 4 : Force majeure**

- 4.1 La force majeure désigne des circonstances qui empêchent la réalisation des engagements contractuels et qui ne sont pas seulement attribuables à Taxicolli.
- 4.2 Il est entendu que des dommages immatériels (retard de livraison, préjudice commercial, etc.), ne sont pas compris dans notre garantie. Notre responsabilité ne peut être engagée à l'occasion d'un mauvais conditionnement, sinistre, faute de l'expéditeur, de grèves, cas de force majeure et des conditions qui ne permettent pas la livraison à temps voulu et le mis en œuvre correctement.
- 4.3 Au cours des forces majeures, les obligations de Taxicolli seront suspendues.